

Lettre d'information municipale de Soyons N°27 – mai 2021

Prochaines élections des 20 et 27 Juin 2021



Les élections régionales et départementales auront donc lieu **les dimanches 20 et 27 Juin 2021**. Initialement prévues pour le mois de mars, elles ont été repoussées en raison de la pandémie de la COVID-19.

Les élections auront lieu dans la Salle des Fêtes André Comte. A cet effet, toutes les dispositions nécessaires seront mises en œuvre afin que les règles sanitaires soient respectées.

Concernant les demandes d'inscription électorales, en vue de participer au double scrutin, **elles devront être déposées au plus tard le vendredi 14 mai 2021, où se tiendra ce jour exceptionnellement une permanence en mairie de 10h00 à 12h00 pour permettre l'inscription**. Certains électeurs pourront également s'inscrire jusqu'au jeudi 10 juin 2021, s'ils remplissent les conditions limitativement énumérées à l'article L. 30 du code électoral (ex : changement de domicile pour motif professionnel, jeunes de 18 ans non-inscrits d'office, acquisition de la nationalité française...)

Ma procuration !



Tout électeur qui se trouve empêché pour voter a la possibilité de confier son vote à un électeur de son choix, inscrit sur la commune. Pour favoriser et faciliter le recours aux procurations, vous avez accès au site www.maprocuration.gouv.fr afin de pré-remplir votre demande. Vous aurez par la suite simplement besoin de vous rendre au commissariat de police afin de valider votre identité, puis d'attendre la validation de votre mairie.

Aménagement voirie Freydières



Les travaux d'aménagement de voirie des Freydières vont débuter à compter du **mardi 25 mai 2021**. Ils vont se concrétiser par la création d'un cheminement doux et sécurisé le long de l'ancienne route Nationale et au niveau du chemin des Mulets, mais également une sécurisation importante des carrefours routiers et une réfection de chaussée dans un quartier en plein développement. Ces travaux vont générer temporairement quelques difficultés de circulation dans la zone et ce, dans l'objectif d'en assurer leur bonne réalisation. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Les plans des travaux sont visibles sur notre site internet à l'adresse suivante www.soyons.fr sous la rubrique > ma commune > les projets municipaux > urbanisme – travaux – aménagement urbains.

Si vous ne pouvez pas accéder à notre site, ils sont mis à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les consulter.

Arrêté préfectoral concernant les nids de frelons asiatiques



Depuis plusieurs années, notre municipalité est alertée par la forte expansion des nids de frelons asiatiques. Ils s'attaquent principalement aux abeilles et ils représentent un danger pour nous, citoyens.

Un arrêté a alors été pris par M. Le Préfet de l'Ardèche afin de faire connaître au grand public le dispositif départemental de la lutte contre ce fléau (800 nids détruits en 2020 sur le département de l'Ardèche).

Il est donc de votre devoir de signaler sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr toutes connaissances ou détections de nids de cette espèce envahissante. Vous serez alors, grâce à la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS), orienté vers une entreprise spécialisée dans la destruction des nids aux tarifs négociés, et dans le respect des normes réglementaires. La Communauté de Communes s'engage à fournir une aide financière à chaque particulier victime de ces nuisibles.

Vous trouverez plus d'informations sur le site de la préfecture de l'Ardèche <https://www.ardeche.gouv.fr>.

Projet centre aéré



Dans le souci d'être à l'écoute de vos besoins, et dans la continuité de son engagement de début de mandat, l'équipe municipale met à l'étude la pertinence de la mise en place d'un centre de loisirs sur Soyons.

Un questionnaire sera adressé par mail aux parents d'enfants qui seraient potentiellement intéressés par la création d'un centre pour enfants.

Marchés



Le CCAS offre toujours la possibilité à nos Aînés de se rendre le vendredi matin tous les quinze jours au marché de La Voulte. Pour ce faire il suffit de s'inscrire auprès de la société de taxi en appelant le **04 75 60 04 83**.

Tout ceci se fera dans le respect des gestes barrière (port du masque). N'oubliez pas : **tous les mercredis soir** vous retrouvez notre marché de Soyons dès **16h30**.

Non-respect des conteneurs de tri sélectif



Nos employés des services techniques municipaux ont constaté que de nombreux citoyens déposent leurs déchets à côté des conteneurs de tri sélectif, au lieu de se rendre en déchèterie. Cela n'est pas tolérable. Ces déchets ne sont pas ramassés par le service en charge de leur gestion. Nous faisons appel à votre sens civique dans le but de garder notre commune propre. D'autant que les services de la mairie restent à votre écoute si

Représentation théâtrale au Brégard lundi 24 mai



Devant la nouvelle fresque réalisée par Sorry Graffiti sur les murs de la **Halle des Loisirs au Brégard**, la Compagnie Des Ô présentera aux Soyonnais son spectacle « **Le garage à papa** » **le lundi 24 mai à 11h00**. D'une durée de 45 minutes, il s'adresse à tous les publics à partir de 6 ans.

Le spectacle permettra d'accueillir 100 spectateurs en places assises. La nouvelle jauge maximale de 1000 personnes en extérieur à compter du 19 mai autorisera également la présence de spectateurs debout, à l'extérieur des délimitations des places assises, toujours dans le strict respect des gestes barrière et du port du masque.

Nous comptons sur votre présence pour cette première animation du Comité des Fêtes en 2021.